



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.30/2008/5
16 juillet 2008

FRANÇAIS
Original: RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Groupe d'experts des statistiques
différenciées selon le sexe

Cinquième session
Genève, 6-8 octobre 2008
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**FORMATION DES STATISTICIENS DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES
DIFFÉRENCIÉES PAR SEXE**

**Intégration des statistiques différenciées par sexe dans le système statistique
national de la République du Kazakhstan**

Document présenté par l'Agence de statistique de la République du Kazakhstan

Résumé

La Stratégie nationale pour le développement du système statistique vise en priorité à mettre au point de nouveaux indicateurs statistiques, à améliorer les indicateurs existants et à élargir le champ couvert par les publications en faisant paraître de nouvelles informations de qualité. À cet égard, l'intégration de données différenciées par sexe dans le système statistique national est considérée comme une orientation importante, qui recouvre globalement toutes les branches d'activité et tous les aspects du développement des statistiques et qui devrait permettre d'harmoniser autant que possible les données statistiques à l'échelle internationale. Le Kazakhstan a donc pris des mesures visant à intégrer dans le système statistique national certaines catégories de statistiques différenciées par sexe, à prendre en compte les aspects sexospécifiques et à remédier aux problèmes de parité hommes-femmes. Cette action a consisté à la fois à élaborer des indicateurs sous la forme de métadonnées différenciées par sexe, conformément au plan de mesures, en vue de la mise en œuvre de la Stratégie relative à l'égalité des sexes au Kazakhstan pour la période 2006-2008; et à organiser des séminaires de formation ayant pour objectif de renforcer les capacités du système statistique pour mieux le sensibiliser aux questions sexospécifiques.

I. ACTIVITÉS DE FORMATION DESTINÉES AUX STATISTICIENS AU NIVEAU NATIONAL

1. Dans le cadre d'un programme triennal réalisé conjointement par la CEE et l'Institut de la Banque mondiale, l'Agence de statistique de la République du Kazakhstan a lancé un projet ayant pour objectif de renforcer les capacités du système statistique national pour mieux le sensibiliser aux questions sexospécifiques. Fin avril 2007, six spécialistes de l'Agence de statistique ont bénéficié de cours de formation à Almaty. Les participants au séminaire ont examiné les moyens de poursuivre la mise en œuvre de ce programme au Kazakhstan et les possibilités d'organiser des activités de formation à l'intention des statisticiens des divisions centrales et locales de l'Agence de statistique et des spécialistes travaillant dans d'autres ministères et départements.
2. L'étape suivante de la mise en place de ces activités de formation a consisté à élaborer le programme du premier séminaire national consacré à la sensibilisation du système statistique national du Kazakhstan aux questions sexospécifiques. Ce séminaire s'est tenu début juin 2007 à Astana, avec la participation d'experts de la CEE et du groupe spécial et de représentants des ministères et des départements.
3. Les participants à ce séminaire ont examiné les problèmes relatifs à l'amélioration des indicateurs différenciés par sexe, à la création d'une base de données harmonisée au niveau international, ainsi qu'au projet de métadonnées mis au point par l'Agence de statistique et la Commission nationale des questions familiales et de la politique en matière d'égalité des sexes auprès du Président de la République du Kazakhstan. Les représentants des ministères ont abordé la question de la mise au point d'indicateurs statistiques différenciés par sexe dans leurs domaines de compétence respectifs. Les représentants du Ministère de l'intérieur, en particulier, ont indiqué que, dans le cadre de l'élaboration du projet de loi consacré à la lutte contre la violence familiale, il était nécessaire d'établir dans le système statistique national des indicateurs relatifs aux infractions enregistrées en matière de violences à l'égard des femmes, et de bénéficier d'une assistance pratique et méthodologique de la part d'experts internationaux.
4. Le comité des statistiques juridiques du Bureau du Procureur général et l'Agence de statistique ont également relevé des insuffisances dans l'établissement des données officielles permettant de caractériser les cas de violence. Les statistiques légales actuelles ne permettent pas de déterminer de manière précise l'ampleur de la violence, vu le caractère latent de celle-ci. Les victimes ne s'adressent pas toutes aux organes chargés de l'application des lois et les données disponibles sur les cas de violence sont donc incomplètes.
5. Les participants au séminaire ont pris part à un débat avec des consultants de l'Institut de la Banque mondiale et de la CEE. Il a été pris note des problèmes liés à la mise au point d'une méthode unifiée pour la collecte et le traitement des statistiques différenciées par sexe. Les participants se sont attachés en particulier à déterminer, suivant une démarche intégrée, les domaines ayant une influence sur le développement des statistiques différenciées par sexe, tels que l'emploi, les migrations de la main-d'œuvre, l'accès à la formation tout au long de la vie, la création de revenus et les dépenses des ménages, le secteur non structuré de l'économie et la violence à l'égard des femmes.

6. Dans le cadre de ce séminaire, des représentants de l'Agence de statistique, du PNUD et de la CEE ont tenu une réunion officielle durant laquelle ils ont envisagé les principales orientations ci-après:

- a) Création d'un groupe de travail des statistiques différenciées par sexe;
- b) Définition des objectifs des activités de formation au niveau national;
- c) Sélection des domaines prioritaires en matière de statistiques différenciées par sexe;
- d) Identification des groupes cibles auxquels sont destinées les formations;
- e) Choix des thèmes, compte tenu des dates et lieux d'autres séminaires de formation.

7. En ce qui concerne l'élargissement des indicateurs et l'amélioration du contenu des statistiques, l'Agence de statistique a lancé un projet de séminaire de formation à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques consacré aux méthodes de collecte, de traitement et de diffusion des données relatives à la violence à l'égard des femmes.

8. Avec la participation de consultants de la CEE, de l'institut de la Banque mondiale et de représentants de l'ISTAT (Italie), un séminaire de formation de quatre jours consacré au système d'établissement de statistiques sur la violence familiale selon une perspective sexospécifique a ainsi été organisé à Astana du 26 au 29 novembre 2007.

9. Au cours des deux premières journées, il a été procédé, avec des représentants des ministères, à un examen général de la situation concernant la violence dirigée contre les femmes ainsi qu'à une évaluation des lacunes actuelles des statistiques et de la disponibilité des données. Les participants ont examiné les questionnaires actuellement utilisés pour effectuer des enquêtes sur la violence et les moyens d'adapter les indicateurs internationaux sur le plan national, et ils ont pris connaissance de l'expérience des statisticiens italiens en matière de collecte et d'utilisation des données. Ils ont discuté des types d'outils adaptés au Kazakhstan pour la réalisation d'enquêtes sur la violence familiale dans le cadre d'enquêtes à grande échelle et d'un module d'enquête destiné aux femmes.

10. Pour le choix de la méthode d'enquête et du type d'outils à utiliser, deux options possibles ont été envisagées en matière de collecte des données:

- a) Une enquête à grande échelle;
- b) Une enquête par grappes à indicateurs multiples.

11. Le département des statistiques sociales et démographiques de l'Agence de statistique a organisé du 12 au 16 mai 2008, avec le concours d'experts de la CEE et de l'Institut de la Banque mondiale, un séminaire de formation sur le thème suivant: «Mesure de l'emploi dans le secteur non structuré et travail informel au sein de la population». Le séminaire avait pour objectif de faire mieux connaître aux producteurs et aux utilisateurs de statistiques les méthodes applicables à la collecte, au traitement et à la diffusion de données relatives à l'emploi informel sur les marchés internationaux du travail.

12. Ce séminaire a également permis de poursuivre les travaux entrepris par l'Agence de statistique en juin 2007, en vue de mieux sensibiliser le système statistique national du Kazakhstan aux questions sexospécifiques.

13. Pendant deux jours, les experts des organisations internationales ont présenté aux participants au séminaire des documents didactiques relatifs aux méthodes utilisées pour l'établissement des statistiques internationales, ainsi que l'expérience de quelques pays européens dans ce domaine. Les jours suivants ont été consacrés à des consultations entre les experts et des fonctionnaires du département des statistiques sociales et démographiques sur l'élaboration d'un module concernant l'emploi informel à rattacher au questionnaire principal de l'enquête, ainsi qu'à l'organisation et à la réalisation d'une enquête pilote.

14. Les participants au séminaire – qui comprenaient des représentants du Majlis (Parlement), du Centre de développement et d'analyse stratégique de l'administration présidentielle, de la Commission nationale des questions familiales et de la politique en matière d'égalité des sexes, et de plusieurs ministères – ont reçu des informations détaillées sur les définitions, les concepts et l'interprétation des données dans le domaine de l'emploi informel et du secteur non structuré, tirées des pratiques statistiques internationales. Les participants ont également pu tirer des enseignements d'une présentation multimédias et constater que l'aspect sexospécifique des données actuelles sur l'emploi dans le secteur non structuré et sur l'emploi informel nécessitait une étude plus approfondie.

15. Les questions relatives à l'emploi dans le secteur non structuré et à l'emploi informel ne sont pas suffisamment analysées d'un point de vue scientifique, sont peu étudiées et sont nettement moins documentées que d'autres aspects du marché du travail. Il est difficile de définir clairement l'emploi informel, mais encore plus difficile de le mesurer correctement d'un point de vue statistique. Le choix de la méthode à retenir pour mesurer le secteur non structuré et l'emploi informel dépend du type d'utilisation que l'on souhaite faire de ces données, des exigences relatives aux données, des ressources disponibles et des conditions nationales, qu'il s'agisse de la législation ou de la politique en matière d'emploi. Avec l'aide d'experts de la CEE, de l'Institut de la Banque mondiale, du Bureau de statistique de l'OIT et du Bureau national de statistique de la République de Moldova, des fonctionnaires du département des statistiques sociales et démographiques ont effectué une analyse comparative des questionnaires existants (enquêtes) et ont examiné les mécanismes permettant de modifier l'enquête actuelle sur l'emploi.

II. ÉVALUATION DE L'IMPACT DES SÉMINAIRES DE FORMATION SUR LES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DES SERVICES STATISTIQUES

16. Parmi les principaux résultats des séminaires de formation organisés au Kazakhstan, il convient de mentionner l'accent mis sur les questions sexospécifiques dans la planification des programmes et des plans de travail du Gouvernement dans le domaine des statistiques:

a) Dans le cadre du plan de mesures pour 2009-2011 en vue de la mise en œuvre de la Stratégie relative à l'égalité des sexes au Kazakhstan pour la période 2006-2016, les participants ont formulé diverses propositions visant à intégrer les normes internationales afin de protéger efficacement les femmes contre la discrimination et la violence. Ils ont élaboré, en particulier, une section spécialement consacrée à la prévention de la violence fondée sur le sexe dans la

société, où il est prévu que l'Agence de statistique réalise un module d'enquête sur la violence à l'égard des femmes au sein de la famille;

b) Afin d'obtenir les données nécessaires pour évaluer la situation des femmes et des enfants au Kazakhstan en vue de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, un projet visant à effectuer une enquête par grappes à indicateurs multiples en 2010 a été intégré dans le Plan stratégique 2009-2011 pour le développement du système statistique national;

c) Dans le cadre de l'enquête qui sera effectuée auprès des femmes à l'aide du questionnaire individuel conçu à cet effet, il a été décidé d'inclure un module supplémentaire consacré à la violence domestique dirigée contre elles.

17. L'Agence de statistique cherche actuellement les moyens d'atteindre les objectifs fixés. À cet égard, il lui faudra dans un premier temps résoudre entre autres les problèmes méthodologiques et organisationnels ci-après:

Sur le plan méthodologique:

- a) Élaboration d'un questionnaire (enquête) sur la violence familiale;
- b) Modification du questionnaire actuel de l'enquête sur l'emploi;
- c) Mise au point d'une méthode de collecte des données;
- d) Choix d'une série statistique d'ensemble;
- e) Réalisation du protocole et sélection des unités statistiques;
- f) Élaboration d'une recommandation relative à la conduite de l'enquête.

Sur le plan de l'organisation:

- a) Coordination des activités des organes gouvernementaux et des organisations internationales dans l'exécution de l'enquête et la fourniture de conseils;
- b) Sélection et formation des enquêteurs, compte tenu de l'expérience acquise au niveau international;
- c) Étude des meilleures pratiques des pays européens;
- d) Organisation de voyages d'étude pour permettre aux intéressés d'observer et d'assimiler l'expérience des services de statistique des pays les plus avancés;
- e) Organisation de réunions de consultation et de travail.

18. Les mesures tangibles prises au Kazakhstan en vue de renforcer les capacités des services statistiques au moyen de séminaires de formation commencent ainsi à influencer de façon appréciable sur les résultats de l'Office national de statistique.